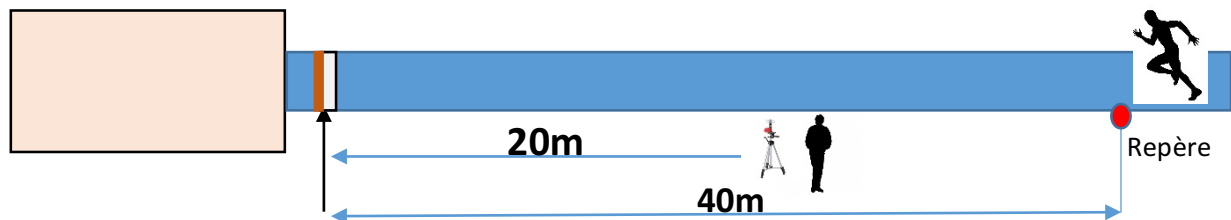


I - LONGUEUR

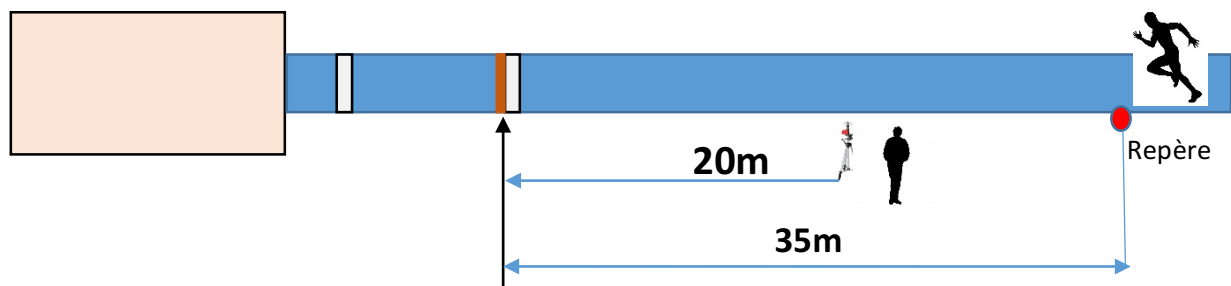


– **L'Anémomètreur** met en place l'anémomètre à 20m de la ligne d'appel, à 1,22 m de hauteur et au maximum à 2 mètres de la piste d'élan. Il déclenche l'appareil pendant 5'' à partir du moment où le sauteur passe devant une marque placée le long de la piste d'élan à 40m et note le vent pour chaque saut.

Si un athlète entame sa course d'élan à moins de 40m, la vitesse du vent sera mesurée à partir du moment où il commence sa course d'élan.

Ceci demande un travail en binôme avec le secrétaire de la compétition (pour un bon suivi des concurrents)

II. Triple -Saut



– **L'Anémomètreur** met en place l'anémomètre à 20m de la ligne d'appel, à 1,22 m de hauteur et au maximum à 2 mètres de la piste d'élan. Il déclenche l'appareil pendant 5'' à partir du moment où le sauteur passe devant une marque placée le long de la piste d'élan à 35m et note le vent pour chaque saut.

Si un athlète entame sa course d'élan à moins de 35m, la vitesse du vent sera mesurée à partir du moment où il commence sa course d'élan.

Ceci demande un travail en binôme avec le secrétaire de la compétition (pour un bon suivi des concurrents)

ANEMOMETREUR courses Le système de chronométrage gère le plus souvent cette mesure, mais pour valider une performance le vent doit être communiqué.

Pour les courses de sprint (100m au 200m) et les haies hautes, l'anémomètre est placé le long de la piste, adjacent au couloir 1, à 50m de la ligne d'arrivée. Il sera à 1,22m de hauteur et à 2m maximum de la piste. Réglage de la prise de temps au coup de pistolet du starter.



100m (10s), 100m haies et 110m haies (13s) pour le 200m déclencher à l'entrée du 1^{er} dans la ligne droite d'arrivée (10s)

La lecture du temps s'exprime en mètre par seconde et arrondi au dixième de mètre par seconde supérieure dans la direction positive.

Exemples : + 2.03 soit + 2.1 (*vent favorable*)
 - 2.03 soit - 2.0 (*vent défavorable*)

Condition d'Homologation d'un record Course et Saut

Si la vitesse moyenne du vent, mesurée dans la direction de la course derrière l'athlète dépasse 2 mètres par seconde, un Record ne sera pas homologué